

FEDERATIONS SYNDICALES DES CHEMINOTS CGT - UNSA - CFDT

AGISSONS ENSEMBLE, EN

CONVERGENCE

LE 23 MARS 2010 !

Les fédérations syndicales de cheminots se sont rencontrées en interfédérale le 8 mars 2010. A l'issue de cette réunion, les fédérations CGT – UNSA – CFDT appellent les cheminots à se mobiliser le mardi 23 mars 2010, dans le cadre de l'action unitaire interprofessionnelle décidée à la sortie du sommet social du 15 Février 2010.

A cet effet, un préavis de grève de 24 heures couvre l'ensemble des cheminots.

Lors du sommet social du 15 février, le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques, sources de profondes difficultés et d'un fort mécontentement pour les salariés du privé comme du public.

Au lendemain de la journée de grève du 03 Février 2010, la direction de la SNCF n'a pas apporté de réponses suffisantes et à la hauteur des attentes des cheminots.

Dans ce cadre, la perspective d'une négociation salariale en dessous des attentes et des besoins des cheminots, la dégradation continue de la situation de l'emploi ainsi que l'opération d'abandon à court terme du Fret SNCF, nécessitent une nouvelle étape de mobilisation.

Le dépôt de DCI dès le lendemain de la grève du 03 février aura obligé la direction SNCF à concéder certains engagements en acceptant de faire un retour d'expériences sur certaines réorganisations, étudier la possibilité de ré-internalisations de certaines charges de travail et d'anticiper la réalisation de 900 recrutements au statut.

Mais nous sommes encore très loin de compte.

Un certain nombre de réorganisations ne sont pas pertinentes du point de vue de la réponse aux besoins du service public. Il faut y mettre un coup d'arrêt et proposer des solutions alternatives. La politique de l'emploi menée depuis plusieurs années par la Direction affaiblit la capacité d'action de l'entreprise et sa capacité de réaction pour faire face aux incidents de production, les prévenir. Il faut redonner des moyens de production en proximité. Cela passe par l'arrêt des suppressions d'emplois et la réponse aux revendications portées dans les établissements pour améliorer la qualité, la sécurité et la sûreté du service public et les conditions de travail des cheminots.

Le 23 mars sera l'occasion pour les cheminots de redire haut et fort l'urgence de changer de cap pour l'entreprise, en termes d'emploi, d'augmentation des salaires et de déroulement de carrière dans cette période de notation. Cette journée permet de poser la première pierre d'une mobilisation indispensable des salariés du public et du privé dans la perspective d'une nouvelle réforme des retraites qui veut consacrer les vieilles recettes aussi inefficaces qu'inacceptables de l'augmentation de la durée de cotisation et de la baisse du niveau des pensions.

Les Fédérations CGT – UNSA – CFDT déposent donc un préavis de grève* du lundi 22 mars 2010 à 20h jusqu'au mercredi 24 mars 2010 à 08h.

Elles appellent donc l'ensemble des cheminots dans tous les métiers à s'inscrire encore plus massivement dans la journée de mobilisation du 23 mars 2010 et arrêtent le principe de dépôt de DCI nationales dans tous les métiers afin d'élargir les mobilisations pour gagner.

Elles appellent également les cheminots actifs et retraités à participer auprès de tous les salariés aux manifestations unitaires qui seront organisées le 23 mars dans les régions et les départements.

Les Fédérations CGT-UNSA-CFDT dénoncent et regrettent la stratégie de division portée unilatéralement par la Fédération SUD Rail. Celle-ci ne peut qu'affaiblir les capacités de mobilisation des personnels au moment où face aux attaques et aux enjeux, le mouvement syndical doit rester uni.

***Les agents soumis à déclaration individuelle d'intention (DII) doivent les déposer auprès de l'établissement 48 heures maximum avant le début de la grève AU 06.11.91.59.46**